Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2025/52

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA PASSATION DE MARCHÉ PUBLIC

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 octobre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Le quorum étant atteint,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ *DÉCIDE :*

Article 1 :

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne décide d'approuver le marché passé par l'Université Bordeaux Montaigne, pour le compte de l'Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux INP et Sciences Po Bordeaux, sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires, relatif à la réalisation de prestations de traiteurs pour les besoins de ces établissements. Ce marché, dont le montant maximum est supérieur à cinq cent mille euros hors taxes (500 000 € H.T.), est attribué aux opérateurs économiques suivants :

- Lot 1 - Apéritifs et cocktails déjeunatoires et dinatoires : MON PARFAIT BRUNCH - SAS CAPDEVIELLE TRAITEUR - MARIE CURRY - SARL LEFEVRE TRAITEUR - SAS HUMBLOT ;
- Lot 2 - Buffets sucrés et/ou salés et repas : MON PARFAIT BRUNCH - CLASS'CROUTE - SAS TANGO MIKE -SARL LEFEVRE TRAITEUR ;
- Lot 3 - Plateaux repas individuels et sandwiches : CROUS BORDEAUX AQUITAINE - LAKSHMI 1 - TOUT &BON BORDEAUX - SARL LE NECTAR.
- Lot 5 - Lot réservé - Plateaux repas individuels et sandwiches : SOCIETE BEAUSOLEIL (LA TABLE DE CANA BORDEAUX).

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 octobre 2025.

Membres présents	**20**
Membres représentés	**13**
Nombre total (membres présents + membres représentés)	**33**
Nombre d'abstention (s)	**0**
Nombre de votants	**33**
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	**0**
Nombre de suffrages valablement exprimés	**33**
Nombre de suffrages pour	**33**
Nombre de suffrages contre	**0**

Le Président,

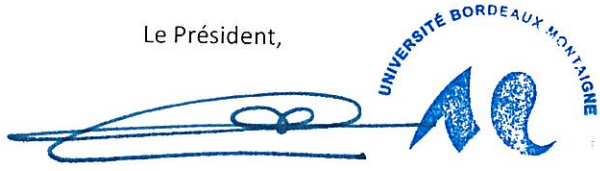

Alexandre PÉRAUD.

Publié le : – 5 NOV. 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux : – 5 NOV. 2025